



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Salle de Réunion du Comité

Date : lundi 5 décembre 2016

Sous la présidence de : Jean-Pierre DEFOUR

Présents : Jean-Pierre DEFOUR (Président), Isabelle BATTANDIER (Vice-Présidente)
Elizabeth QUEROL (Secrétaire Générale), Aurélie PAULLAUD (Trésorière adjointe)
Florence COGNET (Commission compétitions), Michel GENTIAL, Pascal QUEROL, Véronique
FERAUD, Marc VALLA, Jacques PETIOT

Invités : Mehdi BRAHMI, Laurent BENTERKI,

Excusés : Michel PAULLAUD (Trésorier), Eddy DELANGHE (Commission Arbitrage), Luc BRUN
(Commission Discipline),

Absent : Patrice RAVEL

Le président ouvre la réunion à 19 h 00 ;



Secrétariat :

- ⇒ Approbation du PV du 7 Novembre 2016.
- ⇒ La prochaine réunion avec les représentants de tous les clubs se déroulera le vendredi 6 janvier, le club de Handball Loire Semène nous accueillera Maison des associations.
- ⇒ Changement de nom du HBSA (Handball St Etienne Andrézieux) qui devient le HBSEM42 (Handball St Etienne Métropole 42).



Trésorerie : .Validation des comptes 2015/2016.

Les comptes ne peuvent pas être validés en l'état par la CA, en effet la restitution faite par le CDOS n'est pas le résultat détaillé par produits/charges, Aurélie prend contact avec le CDOS afin d'obtenir le compte détaillé produits/charges.

Reprenant les comptes il est vérifié les produits sur l'arbitrage (règlements réalisés par les clubs) et les charges (indemnités et déplacements), il est constaté un écart significatif, les produits ne couvrent pas les charges. Le CA envisage pour la saison prochaine une augmentation de la contribution des clubs voire éventuellement le paiement des arbitres directement par les clubs comme ça se pratique dans d'autres comités et en région.

Les comptes seront transmis aux membres du CA dès réception et sera soumis aux votes des clubs lors de la réunion de janvier 2017.



Entente maculaine

-16 Rhône Alpes : Equipe créée entre le SAM HB, SCHPB et 2RHB ;

Des problèmes de fonctionnements ont été constatés, difficulté pour obtenir un entraînement commun, les gymnases utilisés partagés avec un autre collectif, malgré les règles établies entre les joueurs, les parents.

Le CA est informé de l'arrêt de Mathieu JOSSERAND sur l'encadrement de l'équipe. Jean Pierre a un entretien avec les présidents des clubs concernés, les parents afin que la saison se poursuive ; un créneau gymnase est posé le vendredi sur la ville de ROANNE, le coût horaire est de 14 €, cette somme sera partagée entre les 3 clubs et le comité, qui est partie prenante dans le développement du handball sur le territoire. Des solutions pour les entraînements à St-Etienne et St-Chamond sont à l'étude.

Le remplacement de Mathieu JOSSERAND a été étudié, une réunion du bureau de l'entente va permettre de valider les nouveaux fonctionnements.

Le coût attribué au comité pour la saison 2016/2017 a été estimé à 300 €.

RAS pour l'équipe -19.



Situation du SAM Handball :

Jean Pierre informe les membres du CA de la situation financière de notre club phare du secteur masculin.

Isabelle BATTANDIER informe avoir remis sa démission en tant que présidente du SAM, un nouveau bureau a été constitué, le nouveau président est Guillaume VINCENT.

Afin d'aider au plus vite le SAM Handball ; Suite à une rencontre initiée par Jean-Pierre avec les membres du bureau directeur du club et des représentants de la ligue les deux instances ont proposé un prêt sans intérêt. Lors de son dernier CA, la ligue du lyonnais a voté un prêt de 20 000€, Jean Pierre propose que le comité prête les 10 000€ manquants. En contre-partie le club

s'engage (idem pour la ligue) a ce que les instances (Ligue et Comité) aient un droit de regard sur les comptes, le club s'engage auprès du comité au remboursement en 10 fois, en priorité avant la ligue.

Proposition soumise au vote :

- Contre = 0 voix
- Abstention = 0 voix
- Pour = 100% des votants.

Véronique et Isabelle étant licenciées au SAM handball ne prennent pas part au vote.
Le CA valide le prêt au SAM handball.



Hand'Elite et les actions comité:

Cet événement important pour le développement du handball dans notre département est attendu par tous, il aura lieu les 19 et 20 janvier 2017 au stadium Maisonnial (ancien BARDOT) à St Etienne, sous l'égide du HBSEM42 et du SAM Handball. Les clubs invités ayant répondu sont Montpellier, St Raphael, Créteil et le Dynamo de Bucarest.

Jean Pierre indique que lors de cet événement, le comité participe à hauteur de 1000 € sous forme d'achat de places pour les JA, nos partenaires, les communes qui nous aident par la mise à disposition d'équipement etc ... et propose de reconduire le montant de cette enveloppe.

Proposition soumise au vote

- Contre = 0 voix
- Abstention = 0 voix
- Pour = 100% des votants.

Véronique, Isabelle, Aurélie, Cédric et Jacques étant licenciés au HBSEM42 ou au SAM handball ne prennent pas part au vote.
Le CA valide le montant de l'enveloppe.



Discipline :

Le président de la Commission demande l'avis du C.A. sur l'ouverture d'un dossier disciplinaire suite aux événements survenus lors d'un match en -15 Filles Amplepuis / FVOH et le courrier reçu de ce dernier club.

Le CA confirme l'ouverture d'un dossier.



Technique :

ATHLETES, inter comités sur les 2003, le compte rendu est consultable sur le site du comité :

<http://www.Handloire42.fr>

Proposition de mise en place d'un tournoi tout au féminin « **Fémini'Hand** », réservé au -11 ans filles, idem tournoi déjà réalisé dans le Rhône en 2016. 120 joueuses.

Mehdy présentera ce tournoi aux clubs lors de la réunion de janvier

FORMATION ANIMATEUR

Le dernier module accompagnateur a lieu ce weekend du 10-11 décembre .

SOIREES TECHNIQUES

Bilan des soirées techniques (-11 F&G, -13 F&G, -15 F&G), plus que positif, quelques clubs étaient absents. Ces soirées seront reconduites.



Arbitrage:

Mail d'EDDY (transmis aux correspondants des clubs, à l'attention des président(e)s) indiquant que compte tenu que certains clubs n'ont pas joué le jeu (pas de renouvellement des arbitres) trois rencontres ne seront pas arbitrées par des arbitres officiels nommés par la CDA .

Intervention de Babeth; trois clubs se trouvent pénalisés alors qu'ils ont certainement joué le jeu Pourquoi ne pas pénaliser les clubs qui n'ont pas joué le jeu ?

Beaucoup d'arbitres se mettent trop souvent en indisponibilité.

Il convient de revoir le règlement sur le quota de matchs par saison pour les arbitres qualifiés.



Sportive:

Les plateaux sur les -9 ans ont débuté et se passent très bien.

Une dérogation spéciale est donnée pour un report sur un match de Coupe de la Loire, compte que le club est engagé en Coupe de France.

Le projet -13 ans (Patrice et Maxime) n'aura pas lieu, la COC doit voir avec le projet de St Héand.

La prochaine réunion de la COC aura lieu le lundi 12 décembre, préparation des secondes phases.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Président du Comité
Jean-Pierre DEFOUR

La Secrétaire Générale
Elizabeth QUEROL